DLP-5-8-63 235751

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, NIÈVRE, YONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS.
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
15 Francs

Supplément n° 1 au Bulletin n° 35 d'Août 1963 — 3 AOUT — - 28 -

AVERTISSEMENTS — VIGNES

MILDIOU DE LA VIGNE

Les manifestations de la maladie sont maintenant nombreuses sur la jeune végétation.

De nouvelles taches vont apparaître à partir du 8 Août dans les vignes qui n'étaient pas convenablement protégées au moment des pluies du 1er Août et du 2 Août.

D'autre part, la maladie peut encore attaquer les grappes (Rot-Brun).

En conséquence, dans toutes les régions qui ont subi les orages récents, un nouveau traitement doit être effectué avant le 8 Août.

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Dans toutes les régions où cette maladie existe, le traitement conseillé contre le Mildiou de la Vigne doit être appliqué car il sera également efficace contre le Black-Rot.

VERS DE LA GRAPPE

L'activité des papillons est très importante et les éclosions des jeunes chenilles vont devenir de plus en plus nombreuses.

En conséquence, dans tous les vignobles où le poudrage conseillé dans notre Bulletin du 25 Juillet a perdu son efficacité par suite des pluies orageuses de ces derniers jours, il y a lieu d'effectuer un nouveau traitement.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les papillons du deuxième vol deviennent de plus en plus nombreux et les conditions climatiques restent toujours très favorables à la ponte.

En conséquence, dans toutes les régions où les pluies orageuses de ces derniers jours ont été suffisamment abondantes pour lessiver le traitement conseillé dans notre Bulletin du 25 Juillet, il est recommandé de le renouveler dès que possible.

.../...

P.1/4

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

Dans tous les vergers où l'on observe des taches, il est nécessaire d'ajouter un fongicide à la bouillie destinée à combattre le Carpocapse.

INFORMATIONS CULTURES LEGUMIERES

SEPTORIOSE DU CELERI

Un premier traitement a été conseillé dans notre dernier Bulletin.

Les pluies de ces derniers jours ont lessivé cette première application. Un nouveau traitement doit donc être effectué, dès réception de ce Bulletin. Il devra être renouvelé tous les 8 à 10 jours en cas de pluies abondantes, d'arrosages copieux ou de développement important de la végétation.

TEIGNE DU POIREAU

De nouvelles attaques sont à craindre au cours des prochains jours.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un traitement dès que possible. Une deuxième application sera nécessaire dix jours après la première.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

G.RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

G. BENAS.

Imprimé à la Station d'ORLEANS Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.